



Chantal et Bruno FORTIER

SCI Zagora

Chalet Fantaisie Alpestre 2

147 Route des Moulins

73340 La Motte en Bauges

Contrat de réservation du chalet « Fantaisie Alpestre 2 »

Entre d'une part la « Fantaisie Alpestre 2" et d'autre part le client :

Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Pays :
N° téléphone :	N° portable :	E-mail :

Il a été convenu ce qui suit :

Période : duà 12h au à 11h. (location à la semaine)
Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : (15 personnes maximum)
OU
Période : duà 18h au à 17h. (forfait week-end)
Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : (15 personnes maximum)

Montant total du séjour :

Acompte 25 % : (à envoyer à la réservation, à l'ordre de Bruno Fortier)

Solde restant à devoir :

Chèque de caution : 500 € (à envoyer à la réservation, à l'ordre de Bruno Fortier)

- La réservation ne devient ferme qu'avec notre accord écrit que nous vous adresserons dès réception du présent contrat de réservation signé et accompagné du règlement de l'acompte et du chèque de caution.
- Le solde du règlement s'effectuera un mois avant l'arrivée.
- Tous les prix s'entendent hors consommation électrique et taxes de séjour. Le compteur électrique sera relevé à l'arrivée et au départ du groupe. Le chèque de caution vous sera restitué après le paiement de la consommation électrique.
- Les chèques seront établis à l'ordre de « Bruno Fortier »
- Le chalet est en « auto-gestion ». En principe, personne ne passera entre votre départ et l'arrivée des vacanciers suivants. Donc, il appartient à chaque groupe de laisser les lieux tels qu'il voudrait les trouver. Mais, si des remarques sont faites par les suivants, nous nous laisserons le droit de ne pas relouer aux indéliçats. De même, s'il y a de la casse pendant votre séjour ou si vous vous apercevez d'un manque, n'hésitez pas à nous en faire part sur la fiche d'électricité à nous renvoyer après le séjour.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions de réservation du présent document ainsi que des tarifs et accepte l'intégralité de leur contenu.

Fait....., le.....

Signature précédée de
« bon pour accord »